

COMMUNIQUE DE PRESSE

ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL VALLEE DU GUIERS

A l'attention des élus

A l'attention des familles utilisatrices de l'accueil de loisirs intercommunal de la Vallée du Guiers

La Communauté de communes Cœur de Chartreuse (CCCC) a été informée d'un mouvement national de grève des métiers de l'animation, porté les mardi 14 et mercredi 15 décembre. Ce mouvement national porte des revendications sur les taux d'encadrement, le statut des postes d'animation, la formation et la rémunération, la reconnaissance des spécificités, etc.

Ce mouvement sera relayé localement par l'équipe d'animation du Centre social des pays du Guiers (CSPG), et impactera l'accueil de loisirs : le service sera fermé le mercredi 15 décembre.

Une revendication locale est également portée par le CSPG, demandant des locaux pérennes pour l'accueil de loisirs intercommunal de la vallée du Guiers.

Sur ce sujet, nous tenons à informer qu'un lieu d'accueil stabilisé, sur les 2 années à venir, est prévu en collaboration avec la commune de Miribel-les-Echelles et en lien avec le Centre social, pour les vacances et les mercredis, dans les locaux de l'actuelle école maternelle de la commune.

Concernant une organisation de plus long terme du service, la réflexion est portée par la CCCC en lien avec les communes du territoire, pour mettre en œuvre un service d'accueil de loisirs de qualité, accessible aux familles et répondant aux besoins de *l'ensemble* du territoire.

Désormais le dimensionnement du service au regard des besoins, la structuration, et la ou les implantations sont à ajuster, ainsi que l'évaluation financière du projet, dans une période très contrainte.

Cette réflexion est travaillée notamment dans le cadre de la démarche de nouvelle convention avec la CAF, la Convention territoriale Globale, qui interroge les besoins du territoire. Un diagnostic préalable est en cours sur le territoire ; l'ensemble des habitants seront destinataires, fin janvier, d'une enquête où les besoins pourront être exprimés.

Concernant la prochaine période de janvier et février 2022, l'accueil de loisirs intercommunal ne pourra être accueilli à Miribel les Echelles comme prévu. L'incidence du Covid sur le calendrier de fin de travaux de la nouvelle école a décalé son emménagement. Les locaux prévus pour l'accueil de loisirs ne seront pas libérés. Par ailleurs, les nouvelles consignes sanitaires, désormais de Niveau 3, ne permettent plus aux écoles d'accueillir dans leurs locaux des groupes d'enfants et professionnels extérieurs à l'école.

Nous mettons tout en œuvre pour une proposition alternative, qui assurera la mise en œuvre du service pour les mercredis concernés.

Nous vous assurons de la volonté de la CCCC et des communes de poursuivre ce service d'accueil de loisirs, nécessaire aux familles, et porteur de développement pour les enfants.

Anne LENFANT Présidente

Marylène GUIJARRO Vice-Présidente Jeunesse

